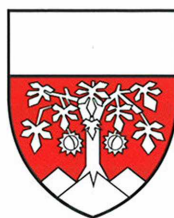


Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Responsable :
Mme M. Genier, municipale

Rédaction :
Mme R. Vaucher

Impression :
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

reflets du législatif

Traditionnel ordre du jour pour cette séance du lundi 11 décembre 1995, ouverte à 20h15, sous la présidence de M. Paul-Daniel Panchaud, président, l'ordre du jour comportant notamment l'élection du Bureau pour 1996 et l'examen du projet de Budget pour l'année 1996.

Au préalable, l'assemblée observe un instant de silence afin d'honorer la mémoire de M. Roger Menétrey, conseiller communal dès janvier 1978, décédé le 23 octobre 1995.

Le procès-verbal de la séance du 25 septembre 1995 est approuvé à l'unanimité, tel que présenté.

Election du Bureau du Conseil pour 1996: Conformément aux dispositions de l'art. 12 du Règlement du Conseil communal, le président et les vice-présidents sont élus au scrutin individuel secret, à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second. Selon l'art. 13, les scrutateurs et leurs suppléants sont élus au scrutin de liste.

En l'absence de M. B. Salchli, 1^{er} Vice-président, excusé, il appartient à Mme U. Wyss Schelker, 2^e vice-présidente, de procéder à l'élection du Président du Conseil communal pour cette 3^e année de la législature 1994-1997.

D'emblée, M. C. Knecht propose une réélection de M. Paul-Daniel Panchaud, président sortant. Au vote, M. Panchaud obtient l'unanimité et cette élection est saluée par des applaudissements. M. le Président remercie l'assemblée de la confiance ainsi réitérée à son égard.

M. Jean-Claude Noverraz est élu au poste de 1^{er} Vice-président, - M. B. Salchli ayant renoncé à un éventuel nouveau mandat de 1^{er} vice-président, - et Mme U. Wyss Schelker en qualité de 2^e Vice-présidente. L'assemblée salue également ces élections par des applaudissements.

Deux scrutateurs sont désignés, Mme C. Zimmer et M. Cl. Pache; MM. Alfred Belet et A. Sauterel sont proposés et

désignés en qualité de scrutateurs suppléants.

Budget 1996 (Préavis No 16/1995): Le Budget de fonctionnement pour l'année 1996 se présente comme suit:

Les Revenus	Fr. 15'529'350
Les Charges	Fr. 15'417'797

Excédent des Revenus	Fr. 111'553
----------------------	-------------

M. R. Bourgoz rapporte au nom de la Commission des finances, composée de MM. L. Paillard, président, N. Bergier, E. Knus, E. Ansermot, R. Dupuis et P. Cuche.

Dite Commission a analysé les charges et les revenus par nature, en soulignant l'augmentation de notre participation à la facture sociale (prestations complémentaires AVS/AI, prévoyance et aide sociales, protection de la jeunesse, enseignement spécialisé), augmentation résultant précisément d'un changement de classe, la Commune se situant, jusqu'à ce jour, en classe 5, étant colloquée en classe 4 dès le 1^{er} janvier 1996. Au chapitre des recettes "Impôts", il ne faut pas négliger l'augmentation devant résulter des nouvelles estimations fiscales touchant les biens immobiliers et devant déployer leurs effets dès 1996. Unanime, la Commission des finances invite le Conseil à accepter le Budget 1996 tel que présenté.

Dès l'entrée en matière, et pour répondre à M. P.-A. L'Eplattenier qui évoque les augmentations devant résulter d'un récent changement de classe et du report des charges du Canton sur les communes, M. J.-P. Carroz, syndic, confirme que notre collocation en classe 4 sera probablement modifiée, si l'on songe notamment à la prochaine construction du collège des Martines; par ailleurs, et dans le cadre de l'Union des Communes Vaudoises, une démarche est engagée auprès de l'Etat afin qu'il ne reporte pas sur les communes les dépenses qu'il ne peut assumer. L'UCV se propose d'agir sur certains éléments précis afin que l'aide du canton soit maintenue. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que notre taux d'imposition de 0.85, encore reconduit pour l'année 1996, ne pourra peut-être

pas être maintenu encore plusieurs années.

Il faut enfin noter qu'en principe, les comptes annuels se bouclent avec un résultat sensiblement meilleur que celui résumé lors de l'élaboration du budget.

L'examen du budget, chapitre par chapitre, ne suscite finalement que peu de commentaires:

- si la participation de la Commune du Mont au fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise s'établit à Fr. 10.- par habitant, il faut rappeler que parallèlement, la Municipalité alimente un fonds communal qui, au 31 décembre 1994, se monte à Fr. 40'000.-;
- intérêts des comptes de trésorerie: les prêts contractés à l'époque bénéficiant de taux bloqués, avec une échéance en 1999, il n'est pas possible, à ce jour, d'envisager leur remboursement;
- goudronnages routes: ce poste pouvant paraître relativement élevé, M. Michel Odier, municipal, Directeur des travaux, tient à rappeler que nous possédons 39,8 km de chaussées, ce qui représente env. 200'000 m², et env. 32'600 m² de trottoirs; les calculs effectués tiennent compte d'un renouvellement des superstructures admis, pour les routes, tous les 15 ans, et près de 30 ans pour les trottoirs; tapis, surfacage et trottoirs atteignent Fr. 360'000.- par année; le chiffre figurant au budget reflète bien l'état de notre réseau routier;
- forte augmentation "Bus scolaire", par rapport aux comptes 1994: prise en compte de la TVA, augmentation du nombre d'élèves, augmentation du nombre de courses pour 3 bus;
- modification des structures de l'Office régional de placement (ORP) dont les coûts (augmentation du nombre de collaborateurs) seront pris en charge par l'OFIAMT.

Pour information, le Conseil prend acte des investissements prévus en 1996: construction du collège des Martines -

transformation du "Battoir" (route du Jorat) - participation à l'usine d'incinération Tridel - véhicule Service du feu.

Au vote, c'est à l'unanimité, sans avis contraire, que le Conseil communal accepte le Budget 1996 selon Préavis No 16/1995, ainsi que le Rapport de la Commission des finances.

Naturalisation de Mme Chan-Si Pham-Chanchaleune (Préavis No 17/1995): Après lecture du Rapport de la Commission permanente des naturalisations, c'est par 56 oui et 2 non que l'assemblée, invitée à se déterminer, décide d'accorder la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne à Mme Chan-Si Pham Chanchaleune.

Communications de la Municipalité: M. le Syndic J.-P. Carroz évoque le projet de mise en place du réseau câblé de télévision, confié aux S.I. de Lausanne, Urba-Tel. Lors de l'envoi, par les S.I., des questionnaires définitifs, le taux de réponses favorables s'est révélé bien inférieur à ce que l'on attendait, ce qui a provoqué une réalisation par étape. Récemment, le dossier a été repris en collaboration avec M. Aguet, chef du Service de l'électricité; un nouveau document a été adressé aux propriétaires des bâtiments situés dans un périmètre délimité et proposant un raccordement pour le prix de Fr. 2'200.- + Fr. 200.- par logement. Il est à souhaiter que ces nouvelles conditions suscitent une plus forte demande justifiant une reprise des travaux.

Au chapitre des propositions individuelles, il est question de la déchetterie de la route de Manlout, dont l'exploitation a été confiée à l'entreprise M. Goutte & Cie SA, laquelle, comme le confirme M. R. Annen, est effectivement en mesure d'assurer la récupération et l'évacuation de tous les déchets, de quelque nature qu'ils soient.

M. le Président remercie les personnes qui ont contribué au parfait déroulement des élections fédérales des 20, 21 et 22 octobre 1995 et lève cette dernière séance de l'année 1995 à 22h15, après avoir également adressé ses vœux les meilleurs à l'assemblée pour l'année 1996.

Le secrétaire du conseil communal: C. Frioud

municipalité

Communications Déchetterie de la route de Manlout

Nous référant au tableau de ramassage des ordures et autres déchets pour 1996, nous nous devons de confirmer les jours et heures d'ouverture de la déchetterie de la route de Manlout, notamment pour ce qui concerne les mois de décembre, janvier et février:

Ouverture le mardi de 08 h. à 12 heures et le samedi de 14 h à 18 heures.

Actualité Télé-réseau

Décidez-vous maintenant...

Fin 1995, les négociations entre la Municipalité et les Sociétés partenaires pour la construction et l'exploitation du télé-réseau ont finalement débouché sur l'envoi d'une circulaire et d'une documentation à chaque propriétaire d'immeuble situé dans un périmètre donné et englobant les zones à forte densité de population.

A mi-janvier, nous pouvons affirmer que cette opération de relance du projet a rencontré un réel succès. Toutefois, et si l'on admet que le délai de réponse fixé au 31 décembre 1995 était quelque peu étriqué en cette période des fêtes de fin d'année, nous informons les propriétaires intéressés d'un délai de réflexion supplémentaire prévu pour mi-février.

Cependant, nous sommes en mesure de confirmer que les travaux vont être entrepris très rapidement et nous encourageons les propriétaires à y souscrire, étant rappelé que cette offre, sensiblement plus avantageuse que celle proposée à l'époque, demeure limitée et que tout raccordement ultérieur ne saurait bénéficier de ces conditions exceptionnelles.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus au 315 84 51 (S.I. Lausanne); l'Administration communale, par ailleurs, peut vous faire parvenir, sur demande, les conditions d'un branchement sur le télé-réseau et la carte-réponse y relative.

Branchez-vous sur l'avenir...

à savoir

Journal des 4 coins

Nous rappelons à nos lecteurs que la date du 10 des mois de parution du journal doit être impérativement respectée pour le dépôt des articles.

Articles à remettre chez:

Mme Vaucher, rédactrice
Ch. du Mottier 3
1052 Le Mont

ou chez: Mme Genier
Administration communale
Le Mont

Chœur mixte "Echo des Bois"

Soirées annuelles: vendredi 22 et samedi 23 mars 1996 à 20h15.

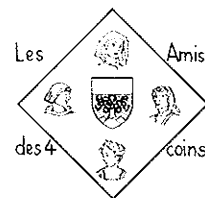
Au programme:

- chants de la chorale
- comédie en deux actes de Jean des Marchencelles et Jacques Thureau: Amour, fantôme et guéridon, jouée par des membres de la société, mise en scène: Isabelle Clot.

Venez nous écouter, nous soutenir!

Vous trouverez sur place de quoi grignoter et vous désaltérer tout au long de la soirée.

Mardi 6 février



A 14h. Christophe Hermann nous parlera de l'Ethiopie et de son long séjour chez les chrétiens coptes.

Mardi 5 mars à 14h.

M. M. Rigoli nous fera découvrir les îles Galapagos et leur faune extraordinaire.

Mardi 2 avril à 14h.

Marc Flubacher, pasteur, évoquera les souvenirs de son activité partielle d'aumônier de prison.



Repas de soutien

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la date de notre repas de soutien qui aura lieu à la Grande Salle du Petit-Mont est fixée au:

vendredi 8 mars 1996
à 12 heures

Le verre de l'amitié vous sera offert dès 11h30. Le repas qui suivra sera préparé par M. Guignard, qui vous servira un menu de qualité exceptionnelle, comme vous avez déjà pu l'apprécier l'année précédente.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici le menu:

Variation de thon et saumon fumé
et son mille-feuilles aux
herbes sauvages

Crème d'asperges vertes
aux filaments de volaille

Roulade de veau confite au romarin
et ses garnitures

Assiette de quatre fromages
et pain de campagne

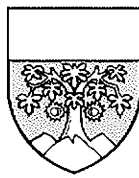
Fine jalousie aux poires
avec son velouté de chocolat

Le prix de ce repas est fixé
à Fr. 120.- par personne.

Votre soutien, toujours fort apprécié, nous étant précieux, nous serions heureux de vous associer à cette manifestation qui, nous en sommes certains, vous comblera par sa qualité et son ambiance.

Réservations jusqu'au 20 février 96
auprès de: Mme Chantal Belet au n° de
tél. 653 04 61 de 10h à 20h.

*Le comité du
FC Le Mont*



POLICE MUNICIPALE
COMMUNE DU MONT-SUR-LAUSANNE

IMPÔT SUR LES CHIENS

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer **au poste de police jusqu'au 29 février 1996**:

1. Les chiens achetés ou reçus en 1995.
2. Les chiens nés en 1995 et restés en leur possession.
3. Les chiens abattus, vendus ou donnés en 1995.
4. Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 1995 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Tous les propriétaires de chiens sont priés de présenter ou d'adresser au poste de police une attestation certifiant que leur animal a été vacciné contre la rage (vaccination obligatoire dans le canton). Il est précisé que, pour être valable, le vaccin doit dater de moins de deux ans.

recensement des chiens au 1^{er} janvier 1996

Nom du propriétaire: Prénom:

Adresse: Téléphone:

Depuis quand avez-vous le(s) chien(s): 1.

2.

3.

4.

1. **Race:** Né le: Sexe:

Robe: Nom:

2. **Race:** Né le: Sexe:

Robe: Nom:

3. **Race:** Né le: Sexe:

Robe: Nom:

4. **Race:** Né le: Sexe:

Robe: Nom:

Date: Signature:

Chiffonnette, boutique pour enfants

Liquidation du 9 janvier au 2 avril 1996
selon les horaires ci-dessous :

Mardi de 14h à 17h30
Jeudi de 9h à 11h30
Premier samedi du mois de 9h à 11h30

Ch. de la Perrause
1052 Le Mont
Tél. 652 58 61

Avis

Aux Autorités communales du Mont, félicitations et grand merci pour les magnifiques décorations qui, à l'occasion des fêtes de fin d'année, ont été placées dans tous les coins et recoins du village.

Au nom de tous les habitants
de la Commune
Sophie Culand

Le marché du Mont

Quand? Tous les jeudis de 15h à 17h à l'exception des vacances scolaires.

Où? Devant la salle de paroisse à côté de l'église.

Quoi? Vous y trouverez, dans une ambiance chaleureuse, des maraîchers, un charcutier, un marchand de fromage, un de comestibles et les Magasins du Monde.

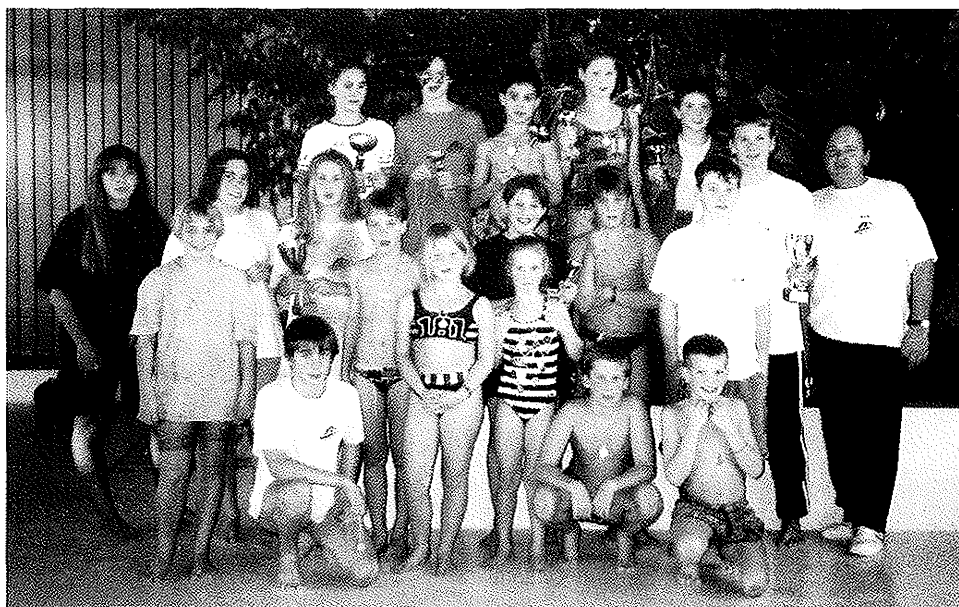
Allez-y nombreux!



nos établissements scolaires

"Aimer et éduquer" Quel programme!

Quel parent ne s'est-il pas senti un jour désemparé face à son enfant? Comment réagir dans une telle situation? Personne ne nous a appris à être parent. Il n'existe pas de recettes miracles expliquant la bonne réaction à avoir dans chaque cas. Vous vous posez également ces questions, vous avez envie d'être rassurés, confortés dans votre rôle de parents, alors venez le lundi 4 mars à 20h15 à l'Aula du collège du Mottier B au Mont-sur-Lausanne écouter Maurice Nanchen, psychologue, thérapeute de famille, directeur-adjoint du Service Valaisan d'aide à la jeunesse et responsable de l'Office médico-pédagogique de Sion. Dans une conférence intitulée "Aimer et éduquer", il parlera simplement de son



expérience de parent et de psychologue en relation avec les adolescents. Il donnera quelques repères qui peuvent être autant de piliers sur lesquels s'appuyer dans ce rôle de mère et de père toujours plus difficile à assumer. A la suite de son intervention, vous aurez l'occasion de poser toutes les questions que son exposé aura suscité. Il est à préciser que M. Nanchen, très sollicité dans le canton du Valais, a accepté, à titre exceptionnel, une intervention unique dans le canton, pour les communes du Mont et d'Epalinges.

Entrée libre.

Organisation:
APE et médiateurs
d'Epalinges et du Mont

Natation "Coupe des écoliers"

Organisée par le Renens-Natation et M. Rémy Belet (responsable de la piscine), la 17^e coupe des écoliers a eu lieu le 18 décembre 1995 devant un nombreux public venu encourager, avec ardeur, les 96 participants de cette compétition.

Cette manifestation a pu être mise sur pied grâce à l'appui financier des communes du Mont et de Cugy.

Nous remercions M. Pierre Glanzmann pour les deux coupes qui ont été gagnées par Sandra Dufour et Mathias Bart.

P. Loth

Résultats des concours

50m Libre Dames 9 ans et moins

Challenge Equex

1. Juvet Nancy 86 Mont 50.0
2. Buffin De Chosal C. 86 Mont 52.0
3. Panchaud Nadia 88 Mont 57.6

50m Libre Messieurs 9 ans et moins

Challenge Pasquali

1. Geiger Damien 86 Bret. 45.1
2. Blanc Frédéric 86 Mont 47.3
3. Rochat Alexandre 86 Mont 52.5

50m Libre Dames 10 et 11 ans

Challenge J.-J. Belet

1. Equey Magali 84 Morr. 33.6
2. Dufour Sandra 85 Mont 34.5
3. Frascoia Diane-L. 84 Mont 38.2



50m Libre Messieurs 10 et 11 ans

Challenge J.-J. Belet

- 1. Juvet Alain 85 Cugy 36.6
- 2. Cosendey Gatien 85 Froid. 39.0
- 3. Gros Jonathan 84 Cugy 39.8

50m Libre Dames 12 à 15 ans

Challenge Pentogravo

- 1. Equey Valérie 82 Morr. 33.6
- 2. Robert Jeanne 82 Mont 34.7
- 3. Falbo Jennyfer 80 Cugy 34.9

50m Libre Messieurs 12 à 15 ans

Challenge J.-J. Belet

- 1. Equey Sylvain 80 Morr. 28.0
- 2. Asani Vegim 82 Mont 31.3
- 3. Dufour Joël 82 Mont 34.5

de nos paroisses

Paroisse catholique Saint-Amédée

Bureau paroissial: ch. Maillefer 5, 1018 Lausanne, tél. 647 22 32.

M. l'abbé Jules Crausaz, curé, et M. l'abbé Jean-François Cherpit, vicaire.

M. l'abbé Gilbert Marguet, auxiliaire, tél. 653 11 85.

Domicile des prêtres: Martines 98, 1052 Le Mont-sur-Lausanne. Le téléphone du bureau paroissial est dévié sur le téléphone des prêtres.

Secrétariat: Mme Madeleine Becker, secrétaire, tél. 647 22 32. Le secrétariat paroissial est ouvert de 8h à 11h30 du lundi au vendredi (sauf vacances scolaires).

En cas de non réponse, pour les urgences: Cure Notre-Dame, Valentin 3, 1004 Lausanne, tél. 318 82 00.

Responsable catéchismes: M. l'abbé Jean-François Cherpit, tél. 647 22 32 et Mme Eliane Bersier pour les communes du haut, tél. 731 13 58.

Baptêmes et mariages: Prendre contact avec les prêtres dès que possible.

Horaire des offices:

Samedi (messe anticipée)

Saint-Amédée*	18h00
Cugy	18h00

Dimanche

Saint-Amédée*	11h00
Le Mont**	9h30
Froideville	11h15

Du mardi au vendredi

Saint-Amédée***	9h00
-----------------	------

* Au Temple de Bellevaux, route Aloys-Fauquez 21.

** A la salle Saint-Amédée, route du Jorat 5, Le Mont.

*** A l'Oratoire, ch. Maillefer 5, 1^{er} étage.

A l'oratoire: tous les mardis, de 16h30 à 18h30, permanence d'un prêtre, possibilité de se confesser personnellement, et de 18h30 à 19h30, adoration du Saint Sacrement.

Au Grand-Mont, à la Paix du Soir, ch. de Longeraie 5. Dimanche: messe à 9h30. Semaine: messe à 9h00. Aumônier: M. l'abbé Camille Bavaud, tél. 652 07 67.



**Le Centre
médico-social
du Mont**

Tél. 021/652 22 11

Service d'Aide à la Famille

Le groupe d'entraide bénévole est rattaché à l'Association Vaudoise des Bénévoles et depuis avril 1995 nous faisons partie des Services d'Aide à la Famille du Mont - Cugy - Morrens - Bretigny - Froideville et du hameau de Montheron.

Notre groupe est prêt à accueillir toute personne qui désirerait offrir:

- du temps;
- de la bonne humeur;
- un véhicule pour des transports.

Vous aurez ainsi la joie de faire plaisir et d'aider de nombreuses personnes qui comptent sur vous.

Par avance merci!

Que pouvez-vous demander ?

Que pouvons-nous offrir ?

- Transports

Conduire régulièrement ou occasionnellement quelqu'un chez le dentiste, le médecin, au CHUV ou, pourquoi pas, chez le coiffeur!

Pour les transports en voiture, le bénévole demande une participation

aux frais. Une assurance couvre les véhicules utilisés pour les transports.

- Visites, promenades

Visiter une personne seule, lui apporter un peu de diversion, l'accompagner en promenade, régulièrement ou ponctuellement.

- Achats

Faire des achats pour une personne handicapée ou âgée; l'accompagner ou faire les achats pour elle si elle est malade ou convalescente.

- Petits travaux

Changer un fusible, une ampoule, un tube néon, réparer une prise électrique ou déboucher un lavabo... difficile si l'on est âgé ou handicapé.

Une réponse est donnée à toute demande d'aide dans un délai de 48 h.

Service d'Aide à la Famille Je travaille... qui garde mon enfant ?

Le Service d'Aide à la Famille, en collaboration avec le Service de la Protection de la Jeunesse et les Communes du Mont, Cugy, Morrens, Bretigny, Montheron et Froideville, a créé en septembre 1994 un réseau à votre service.

Ce réseau:

- accueille les parents à la recherche d'une famille d'accueil à la journée;
- conseille, prend les inscriptions et propose des mamans de jour;
- Favorise les échanges;
- Soutient en cas de difficultés.

Bulletin d'inscription

Je serais disposé(e) dans la limite de mes possibilités

- A rendre visite à une personne âgée ou handicapée
- A titre régulier, jours et heures à déterminer
- A titre occasionnel, selon entente
- A transporter des personnes âgées ou handicapées, selon entente de cas en cas
- A faire des achats avec (pour) des personnes âgées ou handicapées
 - à titre régulier; horaire à déterminer
 - occasionnellement
- A faire occasionnellement des petits travaux de dépannage ou de bricolage
- ...Et je m'inscris dans le groupe suivant:
 - Le Mont
Mme A. Mooy, ch Praz Longet
tél. 652 29 87
 - Cugy et Montheron
Mme J. Swan, Petits-Esserts 7
tél. 731 22 59

Froideville
Mme M. Vuilleumier, ch. Jura tél. 301
881 27 91

Bretigny
Mme M. Reymond, les Terreaux
tél. 731 11 62

Morrens
Mme E. Chervet, ch. du Crochet
14 tél 731 39 21

Nom:

Prénom:

Adresse:

Localité:

Tél.:

Date:

Signature:

La coordinatrice:

- visite chaque candidate maman de jour pour une première séance d'information et la renseigne pour l'obtention d'une autorisation de garde;
- propose la garde d'un ou de plusieurs enfants selon les possibilités d'accueil;
- organise des rencontres-échanges et conférences.

Maman de jour... Pourquoi pas vous?

Pour tout renseignement:
Marie-Jo Magnin, coordinatrice
Centre médico-social du Mont
Tél. 652 22 11

nos jubilaires

Les d'Or

Sympathique visite, au ch. de Praz-Longet, ce vendredi 24 novembre 1995, au domicile de M. et Mme Jean et Julia Favrat qui célébraient leur 50^e anniversaire de mariage. M. Raymond Annen, accompagné du soussigné, leur apporta le message, vœux et félicitations de l'Autorité.

Mme Julia Favrat, née Corbaz, est née à Praz-Longet, alors que Jean naissait au Chalet-à-Gobet, de parents agriculteurs, avant de reprendre le domaine "des Planches"; il s'agissait d'exploiter quelques 30 poses et d'élever lapins, poules et cochons. Dès 1949, les intéressés ont régulièrement alimenté les marchés lausannois, une à deux fois par semaine, pratiquement toute l'année, jusqu'à Noël et dès avril. Jean effectue son école de recrue en 1940; il est conducteur d'artillerie, ou plus communément "tringlot"; fidèle membre de l'Amicale de la Batterie 4, l'Amicale du Général Guisan, ce ne sont pas les souvenirs de cette époque qui lui font défaut. Membre de la Société des contemporains d'Echallens, de la Société d'artillerie de Lausanne, membre du Comité et Président durant 15 ans et Président d'Honneur de l'Assurance chevaline, il fut également membre du Chœur d'hommes l'Aurore. Mme Julia Favrat seconde activement son mari dans tous les travaux de la ferme et mérite le titre de membre d'honneur de l'Association des Paysannes vaudoises.

Le couple qui a eu deux filles, a le plaisir aujourd'hui d'être entouré de 4 petits-enfants et d'un arrière petit-fils. A tous deux, nous réitérons nos félicitations et nos vœux de santé et de bonheur à partager encore de belles années en notre Commune.

90 ans

Le 22 mai 1991, la Municipalité, par la voix de son représentant, M. J.-J. Belet, félicitait M. et Mme Roger et Valentine Corbaz à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage. Récemment, il appartenait à M. Hervé Menétréy, municipal, accompagné du soussigné, de présenter les félicitations et vœux de la Municipalité à M. Roger Corbaz qui fêtait son 90^e anniversaire, le 19 décembre 1995.



Si nous avons déjà évoqué la personnalité de M. Roger Corbaz, dans ces colonnes, nous nous devons cependant de rappeler qu'il est né au Mont, qu'il y a effectué sa scolarité, puis confirmé l'engagement de son baptême, avant de s'y marier le 22 mai 1931. Agriculteur, sergent sanitaire durant la mobilisation de 1939-1945, Roger Corbaz fut par ailleurs très actif au sein des Sociétés locales (Echo des Bois, Abbayes Réunies), et également membre du Législatif communal durant 20 années. Notons encore que depuis lors, le couple Corbaz a quitté son chalet de la route de Coppoz pour prendre domicile à la route du Grand-Mont.

Nous adressons à M. Roger Corbaz nos vœux les meilleurs pour encore de tranquilles et belles années, au côté de son épouse, et entourés d'une belle famille de 3 enfants, 7 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

*C. Frioud
Secrétaire mcpl*

Invitation à la fête, ce vendredi 8 décembre 1995, à "La Paix du Soir", à l'occasion du 90^e anniversaire de Mme Clémence Cuendet.

Mme Clémence Cuendet est née le 10 décembre 1905, à Morges, où ses parents tiennent un magasin de chaussures. Elle accomplit sa scolarité dans cette ville, comme ses 3 frères et 4



sœurs. En 1925, elle quitte Morges et s'installe à Casablanca au Maroc! Elle vit 30 ans à Casablanca où travaille son mari; c'est aussi au Maroc que naquit son fils Francis, actuellement médecin en France. De retour en Suisse, elle s'installe à la Sallaz, avant de rejoindre La Paix du Soir, en septembre 1994.

Madame Clémence Cuendet est une personnalité dans l'Etablissement, surtout à l'atelier, toujours prête au travail (pliage, tricot, etc.). Très communicative, elle converse volontiers avec les dames qui l'entourent; elle est par ailleurs championne des "sorties" drôles et des sourires charmeurs. Mme Cl. Cuendet porte ses 90 ans avec humour et bon sens.

Nous tenons à exprimer à Mme Clémence Cuendet nos meilleurs vœux de santé pour encore d'agréables journées et de paisibles années à la Paix du Soir.

*G. Anderfuhren
Animatrice*

le conseil du vétérinaire

La propreté, chez le chien est une question d'élevage et d'éducation.

La manière dont a été tenu le chiot pendant la période d'élevage et le comportement du propriétaire lorsqu'il amène le chiot à la maison pour la première fois sont déterminants pour le temps que va prendre l'apprentissage de la propreté.

Chaque chiot a un sens inné de propreté. Mais si le chenil n'est pas conçu pour répondre à ce besoin, il le perdra pendant les huit premières semaines de vie. En effet, il est important de mettre à la disposition du chiot, dès sa quatrième semaine, des sols de qualités différentes. Il cherchera instinctivement le sol le plus mou pour évacuer.

De plus, lorsque l'on va chercher son chiot chez l'éleveur, on ne devrait pas l'amener directement dans l'appartement où il risque de s'oublier, mais l'emmener d'abord dans le jardin ou à un endroit qu'on aura choisi pour l'accomplissement des besoins. Là, on attend patiemment qu'il fasse sans le pousser de quelque manière que ce soit. Au moment où ça se passe, on l'encourage de la voix. Il fera ainsi le rapprochement entre les encouragements et l'accomplissement de ses besoins et apprendra très vite à être propre. Par contre, des commandements énervés et des réprimandes ne feront que lui enlever sa confiance en lui car il ne les comprend pas et ne sent que notre énervement.

Enfin, dans tous les cas où la propreté fait défaut subitement, il vaut mieux vérifier l'état de santé de l'animal chez un vétérinaire, avant de prendre des mesures qui n'auront aucune chance de succès. Il pourrait, en effet, s'agir d'un problème de l'appareil urinaire ou digestif ou hormonal qui nécessite un traitement médical.

Dr L. Walter



Agenda 1996

Vendredi 16 février:

Match aux cartes à la Grande Salle.

Vendredi 10 et samedi 11 mai:

Foire de Mai – La jeunesse tiendra cette année encore la buvette. N'oubliez pas le blanc cassis qui vous sera offert dès 11h00.

Et surtout!!!

5, 6 et 7 juillet: Giron du centre des Jeunes campagnardes



La Jeunesse se réjouit d'accueillir sur l'Esplanade du Châtaignier plus d'une centaine d'autres jeunesses du canton qui vont "s'affronter" tout au long du week-end

dans des disciplines sportives telles que foot, volley, tir à la corde, lutte et athlétisme.

Une cantine avec restauration diverse sera ouverte à tous, ainsi que bars et caveaux plus attrayants les uns que les autres.

A bientôt

Société des lotos

Nous vous invitons à agender nos traditionnels lotos qui se dérouleront, selon le système "fribourgeois", les:

- vendredi 23 février à 20h;
- samedi 24 février à 20h;
- dimanche 25 février à 14h30 et 20h.

Vous pourrez gagner, outre des choix de viande et corbeilles garnies, un VTT ou un week-end à Montana pour 2 personnes, en demi-pension, dans un hôtel

quatre étoiles ou encore un vol en hélicoptère.

A bientôt à la Grande Salle, place du Petit-Mont.

Le comité



FSG Le Mont

L'année gymnique s'est close sur notre traditionnelle soirée... Quel cirque! Des petits, des grands, des jeunes, des moins jeunes décapiteurs, des mages, des acrobates, des dompteuses et tout une panoplie d'artistes pour vous éblouir. Espérons que vous n'avez pas manqué cela!

1996 s'ouvre sur une période d'intense activité, avec notamment la préparation de la fête fédérale à Berne, au mois de juin prochain, fête pour laquelle la préparation et les répétitions ont déjà commencé depuis plusieurs mois.

Profitez de ce début d'année pour encourager tous les gymnastes en herbe à s'inscrire dans notre société où ils sont d'ores et déjà les bienvenus.

Bonne et heureuse donc sous l'égide des quatre F.

Virginie Cordey

*Au loin résonne une clarine
Pour saluer le Renouveau.
Au Ferrage, la ferme voisine,
Chanteclair lance son cocorico.*

*Sire Printemps a lustré ses ailes.
Joyeux, il s'accroche aux buissons
Où se mêlent refrains et ritournelles,
Saluant la strophe éclatante du pinson.*

*Ô! Printemps, achève ta toilette,
Fais donc briller tes mille couleurs!
Ton pouvoir a beaucoup de facettes,
Apporte dont l'Espoir dans nos cœurs.*

*Toi! Hiver, ciseleur de la Nature,
Ton œuvre féerique est achevée;
Retourne dans ton royaume de froidure,
Dans tes banquises enneigées.*

Edith Larocque-Collet

Les peurs les plus folles

- Myxophobie = peur de la poussière.
- Nosophobie = peur des maladies.
- Nyctalophobie = peur de la nuit.
- Ornithophobie = peur des oiseaux.
- Sidérodromophobie = peur du t:
- Ochlophobie = peur de la foule.

A suivre, Sophie Culand

Dictons de février

- Hiver n'est bon que pour les choux ou qu'à faire gagner la toux.
- Sainte Eulalie avec la pluie quarante jours reste en ton lit (12 février).
- Nuages d'après dîner trompent le maître et le valet (28 février).
- A l'âne repu les chardons sont amers.

S.C.

prochain journal

Parution: Fin mars 1996.

Dépôt des articles: 10 mars 1996.

Resp.: Mme M. Genier, municipale

Rédaction: Mme R. Vaucher
Chemin du Mottier 3
1052 Le Mont/Lausanne
Téléphone (021) 653 9003

de nos lecteurs

Le réveil du Printemps!

*D'où vient ce murmure à l'oreille,
Pareil à un souffle divin?
Mais c'est le Printemps qui s'éveille!
Adieu! Hiver, et à tes diabolins.*

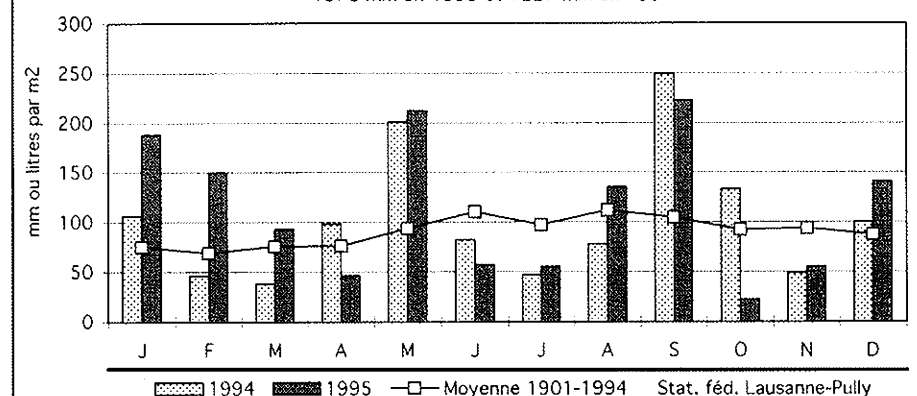
*Le soleil a quitté sa pâle ardeur
Et jette un éclair lumineux.
Le magicien prépare ses couleurs
Pour en semer plein les yeux.*

*Mon arbre délaisse se mine figée,
Laisse tomber son habit austère.
De timides bourgeons, à la dérobée,
Pointent leur œil déjà vert.*

*L'abeille, pour son premier envol,
Salue la timide fleurette
Et s'étourdit, dans une farandole,
Pour séduire dame pâquerette.*

Précipitations mensuelles sur le Mont

Précipitations annuelles moyennes = 1087 mm
1376 mm en 1995 et 1227 mm en 1994



M. Janin 537930 / 156100 / 655